

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2011

Présents : M. Brient ; A. Chasseur; C. Cormier ; T. Guillot ; E. Labaste ; R. Larrodé ; JP. Laudinet ; P. Laulom ; C. Lux ; T. Peyres ; P. Vendrios.

Excusés : A. Boulain, Y. Couret, F. Hourquebie,

Secrétaire de séance : JP. Laudinet

- **Compte rendu du 1^{er} juin 2011**

Approuvé à l'unanimité.

- **Compte rendu du 17 juin 2011**

Approuvé à l'unanimité.

- **Subvention Pays d'Orthe Main Nue**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande du Président de l'association Pays d'Orthe Main Nue de pouvoir bénéficier d'une subvention exceptionnelle pour organiser un spectacle de haut niveau à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association.

Après analyse du montage financier de cette manifestation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 € à l'association Pays d'Orthe Main Nue. L'association devra toutefois s'acquitter de la location des équipements divers.

- **Devis SYDEC : alimentation terrains de Monsieur RIU**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis du SYDEC concernant les travaux d'extension du réseau EDF sur le domaine public, quartier Bedat. La participation de la commune s'élève à 2213 euros.

Le devis est approuvé à l'unanimité.

- **PLU : débat PADD**

Ce point ayant déjà été évoqué lors de la réunion du 1^{er} juin, Monsieur le Maire présente le PADD dans ses grandes lignes et demande à l'assemblée de se prononcer.

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Décision modificative n°1**

AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A L'OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL D'HLM DES LANDES.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention d'un montant de 21 336 € a été versée en 2007 à l'OPDHLM dans le cadre de la construction des 14 logements sociaux, situés Voie Nouvelle de Lalanne.

Or, depuis le **1^{er} janvier 2006**, les subventions d'équipement doivent faire l'objet d'un amortissement, ce qui n'a pas été fait.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de procéder à une régularisation et de délibérer sur la durée de l'amortissement de cette subvention.

Monsieur le Maire propose de fixer à 5 ans la durée d'amortissement de cette subvention à compter de 2011.

Ce qui entraîne la décision modificative suivante (opération d'ordre) :

DEPENSES (fonctionnement)	MONTANT	RECETTES (investissement)	MONTANT
023 (Virement à la section d'investissement)	- 3982	021 (virement de la section de fonctionnement)	-3982
6811 (042) dot. Aux amort.des immo incorporelles	+3982	280417 (040) amort subv équip. Etablissements publics	+ 3982

Approuvé à l'unanimité.

- **Rapport annuel du SIBVA**

Conformément au décret n°95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2010, transmis par le président du S.I.B.V.A.

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Questions et informations diverses**

- Vente de la propriété de Monsieur BROCAS à « Bellegarde »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur Brocas l'a informé de la vente de sa propriété « Bellegarde ». La commission bâtiments décide d'organiser une visite du site début juillet.

- Point sur les travaux du fronton place libre

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement des travaux.

- Adhésion commune de Labatut à la Communauté des Communes du Pays d'Orthe

Monsieur le Maire rappelle que tous les élus sont invités à participer à la réunion organisée sur ce thème le 12 juillet à Cagnotte en présence de Monsieur le Préfet.

- Débits de boissons temporaires

Monsieur le Maire évoque l'évolution de la réglementation et précise qu'une réunion d'information sera organisée auprès des associations.

- Jean-Pierre LAUDINET observe une augmentation croissante de la vitesse à l'intérieur de l'agglomération.